



**Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 14 août 2020 de l'Association de  
défense et d'information des Propriétaires des parcs La Grière - Clémenceau  
(APGCLEM)**

Chers Adhérents,

c'est à nouveau dans la salle de cinéma Agnès Varda, au sein du Parc des Floralties, que nous avons eu la joie de nous retrouver pour notre Assemblée Générale 2020.

En raison des conditions sanitaires liées à la COVID-19, le nombre de participants a été plus faible que les années antérieures. Le nombre de membres à jour de leur cotisations présents s'élevait à 60 assurant le quorum pour la tenue de cette assemblée, mais plus de 80 personnes étaient présentes pour assister à cette assemblée générale

\*\*\*\*\*

### **1 – Introduction**

Notre présidente, Danielle **BEEKMAN**, ouvre la séance vers 10h, en adressant ses souhaits de bienvenue et ses remerciements à l'assistance ainsi qu'à Monsieur Stéphane **GEFFARD**, directeur du cinéma, qui accueillait de nouveau dans son établissement les adhérents de l'APGCLEM.

### **2 – Rapport moral**

Danielle BEEKMAN fait le point des sujets d'actualité sur la période 2019/2020, qui a vu en mars l'élection de la liste menée par M. Kubrick, maire sortant:

- Circulation : satisfecit pour la réfection des enrobés sur les principales avenues des parcs Clémenceau La Grière, fin juin comme réclamée par notre bureau.
- L'entrée de la plage Clémenceau a été réaménagée en lien avec cette réfection de l'enrobé
- Mise en place d'un comité des sages par le conseil municipal avec représentants des différents parcs chargés d'évaluer et émettre un avis sur les projets de la municipalité . Que deviennent les réunions bisannuelles de coordination des Parcs ?
- Chenilles processionnaires: rappel de l'information municipale ; prise en charge par la mairie du traitement en septembre/octobre par une société spécialisée jusqu'à 40 m en profondeur dans les propriétés. Les propriétaires qui refusent le traitement doivent se faire connaître en mairie. Aide reconduite pour un traitement à la charge du Propriétaire, et nécessité de s'inscrire sur le site Polleniz pour demander une intervention sur l'arrière des propriétés.

A ce titre, l'association projette une remise gratuite, aux adhérents à jour de leur cotisation, de nichoirs à mésanges pour attraper les papillons qui deviendront chenilles. Cette action sera relayée sur le site de notre association en fonction des possibilités de prix.

- Frelon asiatique : la destruction des nids se fait à l'échelle communale.
- Demande d'un poste de surveillance sur la plage Flandres Dunkerque
- Rappel des règles en matière de survol par des drones

Il reste quelques questions à poser à M. le Maire lors de l'AG :

- Le nouveau plan de circulation n'a pas été discuté avec les riverains : impossible de revenir des Nolleaux vers les parcs de La Grière du fait des sens interdits sur les voies transversales. Pourquoi avoir ouvert l'avenue Clémenceau menant à La Chapelle ? La chicane est étroite et dangereuse.
- Le projet de séparation piétons-vélos sur la piste cyclable entre le parking Flandres Dunkerque et la piscine est-il toujours d'actualité ?
- Dangerosité de la sortie vers la déchèterie sur la route d'Angles : pourquoi ne pas prévoir un rond-point qui desservirait à la fois la déchèterie et l'aérodrome, et ralentirait la circulation ?
- Entrée du Maupas : en saison, pourquoi ne pas rendre piétonne la rue devant l'entrée du parc Clémenceau ? Avantages : réduire les difficultés du croisement entre voitures et vélos en l'absence d'un rond-point ; amélioration des entrées des commerces ; passage par la voie de droite sur le petit rond-point après l'amicale du club de pétanque.

### **3 – Rapport financier**

Matthieu Dexmier, Trésorier, présente les comptes de l'année 2019 de notre association se clôturant et présentant un solde positif de **1653,21€** après :

- Des recettes de **2976,36€**, dont 2700€ de cotisations adhérents pour 2019 à hauteur de 2355€, soit 157 cotisants contre 165 l'an dernier, 120€ de cotisations de soutien, et 15 cotisations 2018 en retard pour 225€. Le solde des recettes correspond aux produits financiers sur le compte livret pour 276,36€.
- Des dépenses de **1323,15€**, en baisse de 1228€, principalement en raison de l'arrêt de l'envoi des informations aux adhérents au profit d'une communication par mail et site internet. Les dépenses concernent notamment la prestation de gestion du site internet auprès de la société DGT Concept pour 492€, et les coûts de mise en forme graphique du Pins & Rivages pour 275€ par parution. Les autres dépenses significatives concernent les charges récurrentes de frais d'assemblée et d'assurance Responsabilité Civile, pour respectivement 388€ et 131€.

L'association conserve une trésorerie de plus de 41k€ lui permettant d'envisager soit des projets en lien avec son objet social, soit la défense des intérêts de l'association ou de l'environnement au sein de ses parcs.

Le rapport moral et le rapport financier présentés au vote font l'objet d'une approbation à l'unanimité.

#### 4 – Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration se représentent aux suffrages de l'assemblée générale, à l'exception de Jérôme Poirier-Coutansais.

La liste des 11 membres du Conseil d'Administration présentée aux adhérents est adoptée à l'unanimité : Dany Beekman, Bernard Jacquin, François Macé, Clarisse Becker, Matthieu Dexmier, Damien Larger, François Lecoœur, Dominique Le Gac, Gilles Rhoné, Marie-Pierre Teissier, Grégoire Lamy.

#### 5 – Echanges avec la Municipalité

Danielle BEEKMAN accueille ensuite M. Serge KUBRYK, Maire de La Tranche-sur-Mer, qui a l'obligeance de répondre comme chaque année à l'invitation de l'Association. Il est accompagné de M. Pierre-Jacques CARLES, conseiller municipal, qui vient présenter le traitement des chenilles processionnaires voté par le conseil municipal :

- Après l'expérimentation sur le secteur du Phare, il y a extension à l'ensemble des parcs de la Grière. A partir des voies publiques, pulvérisation d'un produit qui bloque la digestion des jeunes chenilles, par lance sur camion dans un rayon de 40 mètres. L'intervention est prévue sur fin septembre-début octobre et est systématique. Seul le traitement des arrières de propriétés est à demander par chaque propriétaire, par inscription sur le site Polleniz. Une documentation est remise en séance et disponible à la mairie ;

Le dialogue s'engage ensuite sur l'ensemble des thèmes relatifs aux préoccupations des résidents des parcs.

- **Plan de circulation** : pas de retour en arrière, rétorque M. le Maire aux reproches formulés par les adhérents. C'était une demande des riverains pour les jours de marché. Sur le marquage au sol pour ces voies partagés, l'indication 30 est suffisante. Une demande sera étudiée sur la sortie de plage N°30 pour renforcer la sécurité, notamment des enfants. A noter que le plan de réfection des 300 km de voiries va se poursuivre durant cette mandature, notamment pour les parcs de la Grière : Mimosas, Vanneaux, Nolleaux, Le Rocher,...
- **Poste de surveillance Flandres-Dunkerque** : oui il est prévu pour l'année prochaine. De même, la piste cyclable qui part de ce parking sera aménagée avec une voie piétonne.
- **Sortie déchetterie** : Un rond-point sera créé dans le cadre de la réfection de la route d'Angles avec une piste cyclable en 2021, à l'initiative du conseil départemental.
- **Implantation du SUPER U** : le déménagement ne se fera pas avant 2022/2023.
- **Qualité du réseau téléphonique-internet** : en réponse aux critiques sur les difficultés de connexion, M. le Maire précise les installations effectives et à venir : 1 nouvelle antenne Orange a été installée à hauteur de l'ancien Sweety Park ; 2 nouvelles antennes près du château d'eau et de la Caserne des pompiers sont prévues par Free et Bouygues Telecom. Concernant la fibre optique : raccordement prévu pour La Grière au 1<sup>er</sup> semestre 2022.
- **Projet d'un terrain de golf** : ce projet fera partie de la prochaine mandature. Des négociations sont en cours de négociation de pour la location de parcelles sur la zone Belle-Henriette pour un 18 trous.
- **Autre projet** : nouveau bâtiment pour la Mairie sur parking adjacent

## **6 – Projection d'un film**

Monsieur Marc PRIOUZEAU nous a à nouveau cette année fait découvrir un de ses films sur l'histoire de notre littoral. L'ensemble des participants remercie M. Priouzeau pour cette projection privée, et le félicite pour son travail minutieux de reconstitution d'archives et de mise en images, constituant un précieux patrimoine historique de notre commune.

Enfin, exceptionnellement, l'édition 2020 de l'Assemblée Générale de l'APGCLEM n'a pas pu offrir un verre de l'amitié à ses adhérents, comme le veut la tradition, pour respect des règles sanitaires en vigueur.

La Tranche sur Mer, le 21 Août 2019

La Présidente  
Danielle BEEKMAN

La Secrétaire générale  
Clarisse BECKER

**Association loi de 1901. Siège Social : Mairie de La Tranche sur Mer**

<http://www.apgcllem.com>